

<b>FOIRE AUX QUESTIONS PORTES OUVERTES DES CIRCUITS</b>
---

**Rappel des conditions de participation :**

**- Portes Ouvertes des Circuits (POC) :**

Seules les machines en configuration route, sont acceptées dans le cadre des Journées Portes Ouvertes des Circuits.

**Par configuration route, nous entendons que la moto doit être en mesure de se rendre sur le circuit par la route, elle doit donc être équipée de tout ses équipements obligatoires et règlementaires (phares, clignotants, etc).**

**En complément, vous devez protéger par du ruban adhésif vos phares et rétroviseurs.**

La présentation de la carte grise et du permis de conduire est obligatoire.

L'accès aux licenciés FFM est interdit. En effet, Les Journées Portes Ouvertes des Circuits sont une formule d'initiation découverte de la pratique sur circuit, si vous possédez une licence, vous ne pouvez être considéré comme un débutant sur circuit.

## **SITE INTERNET D'INSCRIPTION**

**- Comment créer un compte ?**

Il vous suffit d'aller dans l'onglet "s'inscrire" et de suivre la démarche de création d'un compte. Vous devez ensuite vous identifier afin de pouvoir vous inscrire à une journée.

**Attention : Vous ne devez posséder qu'un seul et unique compte par personne.**

**- J'ai perdu mon mot de passe.**

Si vous avez perdu votre mot de passe, il vous suffit d'aller dans la rubrique se connecter et de cliquer sur "mot de passe oublié". Votre mot de passe vous sera envoyé à l'adresse mail.

**- Comment faire pour s'inscrire à une journée ?**

Une fois votre compte crée, il vous suffit d'aller dans la rubrique "s'identifier", d'inscrire votre adresse mail et votre mot de passe afin de vous identifier sur le site, puis rendez-vous dans la rubrique "Roulage circuit" puis "portes ouvertes circuit" afin de vous inscrire à une journée.

**- Comment savoir si je suis inscrit ?**

Pour savoir si vous êtes inscrit, il faut vous identifier sur le site d'inscription et vous rendre dans votre profil. Dans cet espace vous retrouverez votre bulletin d'inscription. Ce bulletin est à imprimer et à apporter le matin de votre journée, accompagné de votre carte grise ainsi que votre permis de conduire.

- **Si la journée est complète, est-il possible de s'inscrire en liste d'attente ?**  
Oui, pour cela il suffit de vous inscrire à la journée de votre choix sur liste d'attente. Si une place se libère vous serez prévenu par courriel afin de valider votre participation.

- **Je ne reçois pas les mails de confirmation.**

Les mails de confirmation sont envoyés automatiquement. Si vous n'avez pas reçu nos mails, c'est que votre anti-spam les a mis dans les courriers indésirables.

- **Comment puis-je modifier les informations que j'ai renseignées à mon inscription ?**

Afin de modifier certains champs de votre profil, vous devez vous rendre dans l'onglet : "profil", une fois identifié sur le site d'inscription. Vous pourrez modifier votre adresse mail, votre machine, etc.

- **Comment annuler ma participation ? Serais-je remboursé ? Si oui de quelle manière ?**

Pour annuler votre participation, il vous suffit de vous connecter avec votre e-mail et votre mot de passe et de vous rendre dans la rubrique Inscription puis annulation.

Pour toute annulation à plus de 1 mois de votre journée, 25 euros seront retenus sur votre inscription au titre de frais de gestion.

Pour toute annulation à moins de 1 mois de votre journée, il n'y aura pas de remboursement.

- **Puis-je échanger ma place avec un ami ?**

Par équité, nous ne permettons pas aux gens non inscrit à une journée de bénéficier de la place de quelqu'un d'autre. Ainsi, les personnes sur liste d'attente ont plus de chances de pouvoir participer à une journée.

## **EQUIPEMENT – MOTO**

- **Quels est l'équipement que vous demandez pour le pilote ?**

Casque intégral, gants, bottes (ou chaussures protégeant la malléole) et tenue cuir (blouson et pantalon ou combinaison). Le port de la protection dorsale est fortement recommandé.

- **Quels sont les éléments de la moto que je peux enlever ?**

La moto doit être une moto homologuée, en configuration route. La moto doit donc être équipée de tous ses éléments règlementaires et obligatoires, à l'exception des rétroviseurs, qu'il est possible d'enlever (ou de masquer par du ruban adhésif).

Vous devez également protéger les phares par du ruban adhésif.

- **Puis-je équiper ma moto d'un poly ?**

Non, les machines en polyester ne sont pas acceptées.

- **Que se passe t'il si ma moto, fait plus de décibels que ce qui est autorisé sur le circuit ?**

Les normes de bruit sont désormais liées à des arrêtés préfectoraux d'homologation des circuits. Nous ne pouvons en aucun cas accepter des motos qui ne répondent pas aux normes du circuit.

## **DEROULEMENT DE LA JOURNEE**

- **A quelle heure dois-je me présenter au circuit ?**

Vous recevrez un e-mailing quelques jours avant vous indiquant l'heure à laquelle vous devez vous rendre sur le circuit, en règle générale l'heure d'ouverture des contrôles administratifs et techniques est 7h30.

- **Quel est le déroulement de la journée ?**

Votre journée sera rythmée par des briefings, des roulages et des animations. Nous ne pouvons vous donner un horaire type, car celui-ci est variable en fonction des circuits ainsi que des conditions d'organisation.